

Du côté de la mpa

Le salon de la vie associative

L'édition 2011 du Salon de la vie associative avait comme fil rouge la jeunesse. Petit come-back sur cet évènement phare de la maison pour associations...

Les associations du secteur jeunesse ont été nombreuses à répondre à l'invitation. Pas moins de 60 stands étaient proposés aux visiteurs. Ce chiffre est en soi une réussite en terme de dynamique de réseau puisqu'étaient représentés les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse, les AMO, l'aide à la jeunesse...

Côté public, le site s'est ouvert à une centaine de personnes, ce qui représente une légère baisse de fréquentation par rapport aux autres éditions. Les festivités liées à la fête des voisins, la période de blocus scolaire, une fin de saison pour les opérateurs culturels, un air d'été... tout cela explique sans doute cette timide fréquentation. "Dont acte" pour les prochaines éditions !

Le Salon de la Vie Associative a encore une fois proposé un large panel d'acteurs associatifs qu'ils soient sportifs, culturels, ou encore sociaux.

Cette journée fut également l'opportunité de nombreuses rencontres et échanges sur le quotidien et les projets qui animent le secteur de la jeunesse carolo. Rares furent les participants restés figés derrière leurs stands ! Les moments d'échanges entre « acteurs » furent légion, ce qui constitue l'objectif principal d'un salon qui se veut un « brassage associatif » tous secteurs confondus.

Saluons également le travail de toute l'équipe, qui, une semaine plus tard, « remettait le couvert » pour un festival européen à Mons. Un salon se démontait tandis qu'un festival se montait ! Pari gagné car « FeCh'tiWal » fut une réussite, rendez-vous pour l'édition 2012 qui se tiendra en France !

Couveuse d'ASBL et groupement d'employeurs, des projets portés par la mpa

La couveuse d'ASBL s'adressera aux porteurs de projets qui ont démontré la pertinence de leur projet et leur capacité à le mener et qui se trouvent "bloqués" pour une raison ou une autre : essoufflement des administrateurs ou bénévoles, difficultés à gérer la structure, besoins en formations, besoins logistiques, besoins en personnel... Ce projet s'inspire de la couveuse d'entreprises.

Un des freins au développement des projets associatifs est le manque de ressources humaines. Les porteurs de projets sont absorbés par l'activité et éprouvent des difficultés, par exemple, à assumer la gestion administrative et financière de la structure.

Ils font appel aux subsides mais la part de cofinancement, les obligations d'occupation mi-temps, 1/3 temps, la gestion du personnel... sont souvent des freins supplémentaires.

Un groupement d'employeurs permettrait la mutualisation des ressources humaines, le partage à la fois des compétences et de la charge salariale et donnerait la possibilité aux ASBL du groupement de n'occuper du personnel que pour les quelques heures effectives nécessaires.

Nous travaillons sur ces projets et espérons un accueil favorable du monde politique pour que demain, les associations soient soutenues comme les entreprises.

La charte de la vie associative

Le Conseil communal de Charleroi a adopté le 27 avril 2009 la Charte associative régissant les rapports entre les autorités communales et les associations actives sur le territoire de la ville. Un comité d'évaluation et de suivi a été mis en place. Il est composé de représentants de la Ville de Charleroi et du monde associatif.

Vous ne l'avez pas encore lue ? Pas encore signée ? Vous pouvez obtenir tout renseignement via l'adresse e-mail secretariat.charte@gmail.com, par téléphone au 0487/64.59.17 et également par courrier au 45, Boulevard Audent 6000 Charleroi.



maison

pour

associations



Impact 25

associatif

Trimestriel Septembre -
Octobre - Novembre 2011

Belgique-België
P.P
6000 Charleroi 1
BC 10805
P605048

Sommaire

Dossier

La Jeunesse

« La jeunesse est une ivresse continuelle ; c'est la fièvre de la santé ; c'est la folie de la raison »

François de La Rochefoucauld

P.3

Partenariat

Inter-AMO

P.6

Portrait

Alberto Mulas
Directeur Général de la Cité de l'Enfance

P.7

Fiche technique

Le secteur jeunesse en Communauté française

P.8

Du côté de la mpa

Nos projets...



Au moment où nous décidons de consacrer notre trimestriel à la jeunesse, une des figures emblématiques de ce secteur dépose sa démission en sa qualité d'Administrateur de la maison pour associations. Permettez-moi alors de lui dédier ce numéro et plus particulièrement ces quelques lignes...

Alberto Mulas, Directeur Général de la Cité de l'Enfance, n'est pas seulement un Vice-Président qui s'en va... Il est et restera un des membres fondateurs de notre institution. Doté d'un tempérament qui ne laisse pas indifférent, il a su marquer d'une empreinte indélébile la philosophie de notre projet. Il est, sans conteste, parmi les personnes qui ont fait de la mpa ce qu'elle est à ce jour. Certaine qu'il continuera à poser un œil bienveillant sur nous, certaine que nous nous croiserons dans des projets communs, je le vois partir avec beaucoup de regrets mais je sais que ce n'est qu'une relation qui change et pas un au revoir.

En 1998, fort d'une expérience de près de 20 ans dans le secteur de la jeunesse, il prend la direction de la Cité de l'Enfance en « pleine période de turbulence » : les affaires qui touchent l'IOS et autres ternissent le paysage, le secteur jeunesse est en pleine réforme... C'est un défi qu'il relève haut la main !

Homme de conviction, homme engagé, homme de terrain, associatif dans l'âme, il force l'admiration et emporte la mienne incontestablement !

Je le remercie d'avoir traversé ces 10 années à nos côtés, celles où l'avenir semblait certain et surtout, celles où il s'est révélé si incertain ! Et puisqu'il nous a confié avoir mesuré tout le sens du « festif carolo », gageons qu'il nous faudra peu de temps pour nous retrouver autour d'un bon verre ! Alors, à bientôt cher Vice-Président !

Caroline Davini
Directrice de la maison pour associations

mpa ct
associatif

Magazine de la maison pour associations de Charleroi

Editeur responsable : Caroline Davini

Rédaction :
Caroline Davini
Vincent Debouy
Catherine Dujeu

Annelise Detournay
Anne Gosset
Hélène Malnoury
Isabelle Saussez

Graphisme : David Chantrenne
Impression : Senteurs Cartons
071/471.879

maison pour associations
80, route de Mons. 6030 Marchienne-au-Pont
Tél. : 071/53.91.53 Fax : 071/53.91.54
www.mpa80.be info@mpa80.be

Interreg : la parole est à vous !

Depuis près de quatre ans et le lancement du programme Interreg IV, vous avez été nombreux à participer aux activités mises en place par la mpa et ses trois partenaires : la Maison de la Vie Associative de Mons et les Maisons des Associations de Roubaix et Tourcoing.

Quelles que soient les thématiques abordées (mémoire des quartiers, immigration/intégration, patrimoine, jeunesse, emploi, citoyenneté, handicap...) et les activités (conférences, débats, forums, journées d'échanges, Regards Croisés et même festival musical), les associations membres de la mpa ont répondu « présent », certaines s'impliquant sans ménagement dans la plupart des événements transfrontaliers, de chaque côté de la frontière.

Cette année, la mpa a naturellement décidé de récompenser cet engagement en créant la catégorie « Interreg » des Mérites associatifs. Rendez-vous est fixé le 20 octobre prochain pour la remise des prix.

Et ce n'est pas tout ! Afin de laisser une trace durable de cette foule d'activités initiées dans le cadre du programme européen, le site Internet www.routedesassociations.eu est en cours de rédaction et de relifing. Les comptes-rendus des événements seront prochainement complétés par des récits, des témoignages de participants. Si vous souhaitez faire partager votre expérience transfrontalière, n'hésitez pas à contacter la mpa (isabelle@mpa80.be), nous viendrons à votre rencontre. Une nouvelle occasion de partager et faire partager des expériences humaines exceptionnelles, des souvenirs, des anecdotes et surtout des rencontres inoubliables.



La Maison Pour Associations est une A.S.B.L. Avec le soutien de la Ville de Charleroi, du Ministère de la Politique des Grandes Villes, de la Région Wallonne, du Fonds Social Européen et du Fonds Européen de Développement Régional.

Le secteur jeunesse en Communauté française

L'Aide à la jeunesse - <http://www.aidealajeunesse.cfwb.be>

Que peut-on solliciter, en matière d'aide à la jeunesse, quand on est un jeune ou une famille ?

- Une assistance dans le cadre d'une adoption
- Une demande de soutien, de conseils d'accompagnement (les AMO – Aide en Milieu Ouvert).

L'objectif prioritaire d'une AMO est d'aider les jeunes à s'épanouir dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social (notamment à l'école, dans la famille, les quartiers...) : en leur apportant une aide individuelle, en soutenant leurs projets, en les aidant à résoudre leurs difficultés (familiales, scolaires, administratives, juridiques...). L'aide accordée par une AMO est gratuite, confidentielle et anonyme.

- Une demande d'intervention d'un service d'aide à la jeunesse (SAJ)

Le SAJ est une autorité publique, intervenant uniquement dans le cadre protectionnel (cela signifie donc qu'il n'intervient ni dans le domaine civil, ni dans le domaine pénal), qui peut entendre vos difficultés ; vous orienter vers un service dit "de première ligne" (c'est-à-dire les CPMS, CPAS...). Un des objectifs du S.A.J. est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- Un suivi en cas de décision judiciaire : le service de protection judiciaire (SPJ)

S'il est constaté qu'un enfant, un jeune est en état de danger, si sa santé ou sa sécurité sont menacées, si lui, ses parents n'acceptent pas l'aide du SAJ ou négligent de mettre en œuvre les modalités du programme d'aide, le Tribunal de la Jeunesse peut être saisi et imposer une mesure d'aide contrainte. Le SPJ intervient par exemple dans le choix d'une famille d'accueil ou d'une institution. Tout dépendra de la décision prise par le Tribunal de la jeunesse.

Les organisations de jeunesse – <http://www.servicejeunesse.cfwb.be>

Il s'agit d'associations volontaires s'adressant à un public majoritairement composé de jeunes de moins de 30 ans et qui contribuent au développement par les jeunes de leurs responsabilités et de leurs aptitudes personnelles. Elles visent à les rendre citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société. Ces associations sont classées selon cinq catégories formelles d'agrément dont :

- Les Mouvements de jeunesse : Ils centrent leurs activités sur le « vivre ensemble » et sur des activités collectives conçues par et pour les jeunes; Il s'agit des scouts, guides, patros...
- Les Mouvements thématiques : Ils sensibilisent et interpellent la société par des activités, réflexions ou analyses orientées autour d'une ou de plusieurs thématiques identifiables, lesquelles peuvent relever d'un champ particulier ou d'un champ sociétal global.
- Les Services de jeunesse : Ils contribuent au développement des responsabilités et aptitudes personnelles des jeunes en vue de les aider à devenir des citoyens actifs, responsables et critiques au sein de la société.

Les centres et maisons de jeunes

Ce sont des associations implantées localement qui ont pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, principalement chez les jeunes de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique et culturelle.

Certaines maisons de jeunes sont à l'origine d'initiatives telles que l'organisation d'aide aux devoirs ou d'actions en milieu ouvert pour des jeunes en situation précaire.

185 centres de jeunes sont actuellement reconnus en Communauté française de Belgique.

Alberto Mulas : Directeur Général de la Cité de l'Enfance

25 ans au service de la jeunesse



Après une dizaine d'années de bons et loyaux services, Alberto Mulas, Vice-Président de la mpa, a décidé de rendre son tablier, « pas par renoncement à ce qu'est la maison pour associations, mais parce que ma charge de travail est devenue trop lourde et que je ne peux plus l'assumer », explique-

t-il. Portrait d'un Bruxellois tombé amoureux de Charleroi et qui voue son existence à l'aide à la jeunesse.

Lorsqu'il prend la direction de la Cité de l'Enfance en septembre 1998, « recruté sur base d'un examen d'embauche », tient-il à préciser, Alberto Mulas sait qu'un fameux défi l'attend. L'ambiance est minée par les affaires (Richard Carlier et l'IOS, la vente du site historique de Marcinelle...) et la classe politique a décidé d'une réforme d'ampleur du secteur de l'aide à la jeunesse. « En 1999, un millier de lits ont été supprimés en Communauté française. A la Cité de l'Enfance, nous sommes passés de 107 à 57 lits d'hébergement. Parallèlement, nous avons procédé à la création de nouveaux services : l'aide en milieu ouvert (AMO) », explique-t-il. L'accueil en milieu ouvert, c'est le dada d'Alberto Mulas. Il faut dire que dix ans d'enfance et d'adolescence passés dans un home comme on disait à l'époque, ça forme un homme et une conviction. Celle que l'hébergement n'est pas la solution miracle, comme on l'a longtemps cru, et qu'il est utile voire nécessaire de privilégier des services de proximité, dans l'environnement du jeune. C'est ainsi que dans les années 80, Alberto Mulas crée la première AMO, L'Oranger, dans le quartier maritime à Molenbeek.

Fort de cette déjà longue expérience de terrain, il est recruté comme conseiller jeunesse/immigration par les services du premier ministre lors de la création du

commissariat royal à la politique des immigrés. « J'y suis resté deux ans, jusqu'à ce que ça devienne le Centre pour l'égalité des chances. Ça ressemblait alors plus à une administration, ce qui ne me plaisait pas trop. Je suis alors retourné sur le terrain ». Quelques projets, comme des voyages en Afrique avec les jeunes ou des échanges européens plus tard, Alberto Mulas intègre la cellule éducation permanente / jeunesse au cabinet de Charles Picqué alors Ministre-Président bruxellois et Ministre de la Culture à la Communauté Française. « Parallèlement, j'ai continué à créer des ASBL, comme Kiosque, le centre d'information jeunesse à Bruxelles. Et c'est à cette période que j'ai commencé à rencontrer Marc Parmentier », commente-t-il.

Et c'est donc très naturellement qu'il intègre le Conseil d'Administration de la mpa dès ses premières années d'existence. « J'ai vécu de près le développement de la maison pour associations. Je trouvais l'idée très intéressante, nécessaire à Charleroi. Aujourd'hui, la mpa assume son rôle très professionnellement, bien au-delà des locations de matériel et de services aux ASBL », estime l'ex-administrateur.

Alberto Mulas a découvert Charleroi en même temps que la Cité de l'Enfance. Un véritable coup de foudre pour la Ville et ses habitants. « J'aime faire la fête. En tant que bruxellois, je pensais être festif... jusqu'à ce que je découvre Charleroi. Là, j'ai compris ce que c'est de faire la fête. Les Carolos sont des gens de contact. Très sincèrement, je n'ai pas envie de rentrer à Bruxelles ». Lorsqu'il n'est pas aux commandes de la Cité de l'Enfance ou siégeant dans un Conseil d'Administration, l'ex-keekefretter consacre l'essentiel de son temps libre à s'occuper de ses trois enfants de 5, 12 et 15 ans. « C'est bien de réussir professionnellement avec les jeunes mais il faut aussi réussir avec les siens », sourit-il. L'ensemble du personnel de la mpa lui souhaite bon vent et surtout beaucoup de succès pour ses futurs projets.

Inter-Amo : échange d'idées, échange de pratiques

Environ une fois par mois, les dix AMO de l'arrondissement de Charleroi se retrouvent pour construire des projets ou simplement pour débattre de sujets qui les touchent. Une « inter-AMO » qui n'a rien d'officiel mais qui perdure grâce à une solide volonté d'échanger points de vue et savoir-faire. Une initiative qui renforce le rôle de ces services dans la région.



Si la première réunion organisée il y a trois ans était quelque peu forcée (suite à une décision de la Ministre en charge de ne plus financer de projets locaux), c'est aujourd'hui de leur « propre chef » que les AMO de Charleroi se rencontrent mensuellement. « Au départ, la Ministre Fonck avait refusé de continuer à financer des petits projets isolés et souhaitait un projet avec un retentissement sur l'ensemble de l'arrondissement. Les services AMO se sont donc réunis pour plancher sur un projet commun. C'est là qu'est né « Jeunes et alcool » », explique Bernard Dewiest, Directeur des AMO de la Cité de l'Enfance, où se déroulent la plupart des rencontres. « Nous nous sommes beaucoup vus pour préparer la campagne et nous nous sommes vite rendu compte de l'intérêt de ces rencontres, au-delà de la construction de projet ».

Indépendance et complémentarité

Une seconde initiative – « Par exemple » - a ainsi vu le jour l'année suivante. Mais ces « Inter-AMO » ne servent pas qu'à initier et développer des projets. « Nous y abordons d'autres sujets, échangeons des informations, abordons différents problèmes... On peut aussi bien parler de subventions que du diagnostic social de l'arrondissement. » Régulières, les Inter-AMO n'ont cependant rien d'officiel et tous les participants sont sur le même pied d'égalité. « Le fait que cela se fasse sur une base volontaire est très important », souligne B. Dewiest. « Chacun reste indépendant, conserve ses particularités (les difficultés en Centre-

ville sont différentes de celles rencontrées dans des milieux plus ruraux), ses projets et ses affinités. Mais ces Inter-AMO on fait tomber les barrières et nous travaillons maintenant en confiance. Lieu d'échanges de bons procédés, elles permettent également d'augmenter la visibilité de chacun tout en affirmant le rôle de l'Aide en Milieu Ouvert ».

AMO ? Un service pour les jeunes et leurs familles

Au nombre de dix sur l'arrondissement, les AMO (Aide en Milieu Ouvert) s'adressent aux jeunes de 0 à 18 ans ainsi qu'aux parents qui rencontrent des difficultés : AJMO (Charleroi), Cultures Jeunes Chamase (Familleureux), Droit des Jeunes (Charleroi), Le Signe (Charleroi), Mikado (Châtelet), Oxyjeune (Rance), Pavillon J (Courcelles, Pont-à-Celles, Fontaine l'Évêque), Point Jaune – 24/24 (Charleroi), Tu dis « Jeunes » (Thuin, Anderlues, Lobbes, Merbes-le-Château, Erquelines), Visa Jeunes (Fleurus, Châtelineau, Farcennes, Aiseau).

Leurs équipes proposent :

- Une écoute attentive, un accompagnement, une orientation visant à aider le jeune à surmonter des difficultés dans les domaines familial, social, scolaire, professionnel, économique et juridique
- Une médiation entre le jeune et ses familiers ainsi qu'un soutien à ceux-ci dans l'exercice de leurs responsabilités parentales ou autres
- Une guidance vers les services adaptés à la situation de chaque jeune
- Une espace de dialogue sur des thèmes qui interpellent les jeunes et leurs proches
- Un lieu pour construire des projets individuels ou collectifs
- Une source d'information

Tous ces services sont gratuits et couverts par le secret professionnel.

Le mot de la Présidente



C'est (déjà) la rentrée ! Et c'est l'occasion pour moi de regarder dans le rétroviseur, de revenir sur le salon consacré à la jeunesse qui s'est tenu le 28 mai dernier et

de remercier toutes les associations participantes. L'occasion surtout de leur réitérer mes félicitations et les assurer de mon indéfectible soutien pour le travail quotidien qu'elles effectuent pour et avec les jeunes. La jeunesse, il y a celle que l'on voudrait éternelle parce qu'elle est dorée. Et puis, il y a celle à laquelle on voudrait échapper parce qu'elle est bouleversée par des péchés commis ou subis. Quelles que soient les circonstances, des associations sont là pour encadrer les jeunes et contribuer ainsi à leur épanouissement et à leur intégration dans la société de demain. Les mettre à l'honneur était une évidence, complétée sur papier par ce numéro spécial « Jeunesse ».

Véronique Salvi
Présidente de la maison pour associations

Radio Jungle : les jeunes aux manettes...

Jungle est une émission bimensuelle réalisée à Liberchies. Elle est diffusée sur les ondes de Buzz FM (94.3 fm) le lundi soir de 20h à 22h en alternance avec son émission « cousine » Safari, mise en place par l'asbl Orbitale. 69 émissions Jungle ont été réalisées.

Jungle a été créée en 2007 dans le cadre de la dynamique "Geminiacum, projet supra communal d'actions culturelles" également appelé « Contrat de Culture ». Son but premier consiste en la création d'un espace vocal et musical ludique et innovant. Cette initiative vise l'implication des jeunes dans la réalisation des émissions, ceux-ci sont ainsi confrontés aux exigences liées à

la technique, à la programmation, à l'animation. Au-delà de la prise de parole, c'est aussi toute une construction éditoriale, artistique, un mode de fonctionnement collectif qui est mis en avant.

Ce programme se veut attractif, défricheur et est ouvert à toutes les formes d'expression. Il met en exergue des sensibilités mais aussi des prestations captées en direct, des décrochages au sein de festivals, de soirées... des invités conviés en studio. Jungle participe aussi au projet « l'exemple c'est nous » initiative créée par « Yapaka ».

Sa ligne éditoriale est principalement axée sur la culture ce qui n'empêche pas de temps en temps de revenir sur des faits marquants de l'actualité. L'animateur laisse libre choix des sujets et guide les jeunes dans la rédaction et le traitement de l'information.

Jusqu'en 2010, Jungle était supervisée par une figure emblématique de la radio belge francophone, à savoir Jérôme Colin. Nos jeunes chroniqueurs sont aujourd'hui encadrés par Denis Dargent, journaliste, chroniqueur Safari, animateur de PAC de Charleroi mais également par un ingénieur du son professionnel.

Les jeunes participant à l'émission Jungle sont principalement issus des écoles secondaires du Pays de Geminiacum (l'Institut Sainte-Marie de Rèves et l'Athénée Royal de Pont-à-Celles) et de l'AMO Pavillon J de Pont-à-Celles/Courcelles, qui collabore étroitement à la réalisation des émissions depuis septembre 2009. Tout jeune désireux de participer à l'aventure peut ainsi intégrer l'équipe.



www.geminiacum.be/podcast

Plus d'infos

Le collectif C JEUNE

C JEUNE est un collectif de 12 Maisons de Jeunes et Centres de Jeunes répartis sur le territoire du Grand Charleroi.

Les missions de ces centres étant souvent méconnues du grand public, le principal objectif de cette dynamique est de mettre en valeur le secteur de la jeunesse de notre région. En favorisant les synergies et collaborations entre les différentes associations participantes, elle compte donner du poids à la parole des jeunes et faire reconnaître leur savoir-faire.

Ce réseau permet aux centres de jeunes :

- d'être mieux représentés
- d'avoir une réflexion commune sur les réalités de terrain et les partager avec les acteurs politiques
- de bâtir des partenariats et des solidarités fortes et conventionnées entre les acteurs "jeunesse"
- de définir et mettre en œuvre des thèmes fédérateurs autour d'actions à caractère socioculturel
- de développer des actions concertées associant d'autres partenaires publics et privés
- de faciliter la mise en projet à travers les échanges de compétences

Charleroi 1911-2011 est un des projets auxquels le collectif participe avec un pôle vidéo/film documentaire, un pôle musique et un pôle expo.



Les prochains projets

- Projection du film « Charleroi ses défis » au cinéma le Parc, le 15 septembre 2011 à 19h
- Présence à la fête des 60 ans des Maisons de Jeunes qui aura lieu le 15 octobre 2011 sur la Grand-Place de Mons
- Concert de clôture « YOUNG SESSION » dans le cadre de Charleroi 1911-2011 à l'Eden le 26 novembre

ingrid@forj.be - gregory@forj.be - www.c-jeune.be

Coordonnées

Inter-mouvement

On les dit souvent frères ennemis et ils se retrouvent souvent mis « en concurrence » mais, à Charleroi, Patros, Scouts et Guides catholiques ou pluralistes dialoguent au sein d'une même structure : L'Intermouvement.

Ce dialogue presque inédit entre mouvements de jeunesse ne gomme pas les différences – chacun conservant sa propre pédagogie – mais met en avant une philosophie, des objectifs et un art de vie commun.

Jouer et éduquer

Dans le Pays de Charleroi, chaque week-end, près de 600 jeunes animateurs bénévoles animent avec enthousiasme des milliers d'enfants et des jeunes de 4 à 18 ans dans environ 50 groupes.

« Bien qu'étant quatre mouvements différents, nous restons proches dans nos objectifs. Notre but principal est de contribuer à l'épanouissement de CRACS, ces "Citoyens Actifs Responsables Critiques et Solidaires" », explique Damien Picot qui représente les Scouts dans l'Intermouvement. « Le mouvement de jeunesse cherche à éduquer par le jeu, à susciter l'épanouissement personnel, à créer du lien social et à veiller à l'intégration d'une population variée dans le respect des convictions ». Attentifs au relationnel, ces jeunes souhaitent aussi tisser des liens solidaires entre eux, en proposant des rencontres entre les différents mouvements. « C'est une façon de "Mélanger les couleurs" ! »

D'une seule voix

Leur participation aux événements comme « Parcs en fête » ou encore le « Salon des Associations » sont pour eux l'occasion de faire « la promotion de leurs mouvements mais aussi, d'aller à la rencontre d'autres acteurs de la jeunesse de Charleroi ».

Au-delà de la promotion et des journées communes, l'Intermouvement permet également à ses membres de parler d'une seule voix et de mener une action de sensibilisation envers les autorités publiques. Car, à l'inverse des plaines de jeux, les mouvements de jeunesse ne sont pas subsidiés. « Une aide nous permettrait d'être le plus démocratique possible ».